VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

—:o:—

J. L. Onorato

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Co.—No 84,514, Cour Civile de District, Division D.

Vente de Recveur de l'Usine de la Southern Fiber Co., à l'Encan, MARDI, le 9 Juin 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514, ledit ordre daté et signé le 22 avril 1908 et adressé à J. L. Onorato encanteur, en et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente à l'enchère publique, MARDI le 9 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, Lne., les propriétés foncières comme suit, à savoir:

La manufacture ou usine et bâtisses et le terrain sur lequel ils sont situés, à savoir—Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi à environ quatre milles et demi au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant trois arpents sur demi arpent de terre et mesurant, approximativement, quatre cent quatre vingt dix neuf pieds sur la ligne du droit de passage du Texas & Pacific Railroad, le plus près du fleuve, commençant à un point huit cent quatre vingt cinq pieds de distance du chemin public de Barataria, et approximativement la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur, approximativement de trois cent cinq pieds six pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une portion de terre autrefois appartenant à Prosper Trouard et Bernard Villar, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Charles G. Rebenitsch, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1905. Et un droit de passage pour opérer un tramway et un tuyau jusqu'à la rive du fleuve pour pouvoir transporter du frêt pour aller et venir, devant être situé sur le côté est de ladite "Southern Fiber Company" et passant à travers une marche le long de la ligne de la propriété maintenant louée à bail par Louis H Marrero à la "Sarpy Oil and Transportation Company", aussi le droit de faire écouler à travers les canaux à l'arrière à travers la propriété de Louis Herman Marrero, tant que le canal sera maintenu dans un état qui ne doit pas gêner à la culture de la terre.

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloires, outils charbon matériel, approvisionnements, appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant ou de quelque façon en dépendant ensemble avec un droit de se servir des produits décrits et réclamés en les lettres de patente des Etats-Unis numéro 713,116, daté le 11 novembre 1902, conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé une "Licence et arrangement" fait entre la Fibre Board Company, la Southern Fiber Company et O. Tennant Lee, administrateur ou gardien, pour lui même et ses ciédants, le 22 septembre 1905, et tout les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company comme il est contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux, ici enregistrées, devant être vendu comme une manufacture complète et en gros. De cette vente la propriété décrite en détail en ledit inventaire comme suit, sont omis: un moteur à gasoline, 5 H. P., et une pompe 5 in., 15 barils de résine, un barril de savon, connu comme "Excelsior Cleanon" et le Fibre Board Manufacture, détaillé en ledit inventaire

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payable en un et deux ans, après la date faite à son propre ordre et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère en les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de notaire Wm Renaudin, pour le passage de l'acte de vente, lequel devant contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agents de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

P. A. Lelong Jr, A. W. Cooper, avocat pour le receveur.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Div. "A"—Succession de Alexander B. French.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 85 608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890 et d'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant trente six pieds de face au chemin Félicité, trente cinq pieds onze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère; toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908; l'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Billew, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

SUCCESSION DE JAMES J. FRIGERIO.

Sites pour Bâtir dans le Troisième District,

Coin des Rues N. Claiborne et Français.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dossier No 85,738, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI, le 18 juin 1908, la propriété foncière suivante à savoir—

Deux certains lots et une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 639 borné par l'avenue N Claiborne (autrefois la rue St Avid), Français, Nord Robertson (autrefois St Jean Baptiste) et l'avenue Champs Elysées, désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté à la Nouvelle Orléans Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu ou ceci est annexé à un acte passé pardevant E. Grima, notaire le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Nord Claiborne 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français; et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèle, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certificats et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

VENTE EN PARTAGE,

Mme Omer Soriat et als vs August Huard et al.

No 85,720, Cour Civile de District, Division D

Deux morceaux de propriété foncières de valeur dans le Deuxième District.

Coin des rues Dauphine et St Louis.

Borné par les rues Conti et Bourgogne, mesurant 45' 5" sur 91' 6" 4'''. Toutes les propriétés dans le voisinage ont augmenté de 50 0/0 depuis les derniers 24 mois. Aussi maison en bois à un étage et demi sur ce joli boulevard

No 1508 Avenue Esplanade.

(Entre les rues Robertson et Claiborne)

Mesurant 32' 6" sur 127' 10" 5" devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en Cour ouverte le 16ème jour de mai 1908 et signé en Cour ouverte le 16ème jour de mai 1908 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessous intitulée, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI le 18 juin 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 81, borné par les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti mesurant quarante cinq pieds sept pouces (45' 7") de face à la rue St Louis sur quatre vingt onze pieds, sept pouces et sept lignes (91' 7" 7") de profondeur et faisant face sur ladite rue Dauphine, d'laquelle dites deux dernières rues il forme l'encoignure et a une profondeur sur la ligne du côté opposé de quatre vingt neuf pieds, six pouces et quatre lignes (91' 6" 4") et quarante cinq pieds cinq pouces sur la ligne du fond.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet 200 201, borné par ladite avenue Esplanade et la rue Hospital, l'avenue Claiborne et la rue Robertson mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces (32' 6") de face à l'avenue Esplanade, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10' 5") de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Denoshaud notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication

Wagnespack, Foster & Denoshaud, avocats pour les demandeurs

Carolina Hunt & André Lafargue, avocats pour les défendeurs

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages de Valeur et Productifs dans le Troisième District,

4220 4222 rue Bourgogne,

Entre les rues France et Lesseps,

et 804 et 806 rue Lesseps,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de George Kern.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 82,909.

LE sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 27 mai 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne France, Lesseps et Dauphine, désigné par le No 14 et la lettre G, respectivement sur un plan certifié correct par Geo. G. Friedrichs, encanteur, daté le 13 avril 1896, annexé à un acte de vente à Adam Gamble, pardevant H. L. Loomis Jr, le 23 mai 1896, d'après lequel ledit lots mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot No 14 commence cent trente huit (138') pieds dix (10") pouces de la rue France et mesure trente (30') pieds dix (10") pouces de face à la rue Bourgogne par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante neuf (159') pieds dix (10") pouces et trois (3''') lignes. Le lot G mesure trente neuf (39') pieds onze (11") pouces de face à la rue Lesseps par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit (108') pieds.

Les améliorations comprennent le cottage double 4220-4222 rue Bourgogne, contenant 2 chambres d'aisance de chaque côté, toiture en ardoises, magnifique façade rustique, et le grand cottage double 804-806 rue Lesseps contenant 4 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, avec espace suffisant pour une voiture entre.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Fred Zangel notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai 30 31—juin 7 14 21 28 30

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 413. New Orleans, Lne.

J. L. Onorato

—o—

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

Succession de James J. Frigerio.

Pupitres, Coffre fort en fer, "Lathe" et dépendances, Vaches, Mulets et Divers wagons.

A l'Encan, JEUDI, 4 juin 1908, à 11 heures a. m., à l'entrepôt de Frigerio, rue Iberville, près de la rue Dauphine.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 85,738 dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à l'entrepôt de Frigerio, rue Iberville près de la rue Dauphine, à 11 heures a. m. JEUDI, le 4 juin 1908 les effets ci-après mentionnés à la succession ci-dessus nommée et plus complètement décrit dans l'inventaire enregistrée.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 318 rue Baronne.

24 mai—24 31—juin 4

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples.

Nos 3318 et 3324 RUE ROBERTSON,

Entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Succession de Joseph Breffal.

No 85,641, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division K, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'îlet borné par les rues Robertson, Freret, Toledano et l'avenue Louisiana; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Robertson sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant deux cottages simples désignés par les Nos 3318 et 3324 rue Robertson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication payable en 1 et 2 ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à paiement, payable annuellement; devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant recevoir les loyers de la date du passage de l'acte de vente, et devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

R. D. Danziger, avocat.

9 mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

I. B. Rennyson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District, Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée coin Melpomène, îlet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus

A l'encan, MARDI le 30 juin, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 1" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages contenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439. Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI le 30 juin 1908, à midi la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représentée par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement des intérêts devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew H. Wilson, notaire. 10 0/0 au moment de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur

J. Zach Sparling, avocat.

28 mai—28 juin 7 14 21 28 29 30

Ramsey & O'Neal.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple No 1927 rue Bourbon.

Dans l'affaire de la succession de Veuve Marie Bruno Mouledous.

No 86,059—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B

PAR RAMSEY & O'NEAL—Cicero A. Ramsey, encanteur bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le 2 juillet 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 28 mai 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Marais, Touro et Urquhart, étant une partie du lot No 4, mesurant seize pieds, trois pouces de face à la rue Bourbon sur quatre vingt six huit pieds de profondeur, situé à cent douze pieds un pouce de l'encoignure de la rue Urquhart

Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant trois chambres, hangar, etc., connu sur le numéro municipal 1927 rue Bourbon.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschleger, notaire et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication

Joseph Lautenschleger avocat

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 2

Geo. St. Paul

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

liet de Terre Elégant dans le Troisième District.

Succession de Louis J. Renard versus la Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,698.

Succession de Louis J. Renard—No 75,357.

Succession Vacante de Pierre Poinselin—No 82,146.

Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,147.

Succession Vacante d'Antoine Meral—No 82,144.

JEUDI, le 4 Juin 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District signé le 12 et 13 juin 1907 dans les affaires ci-dessus intitulées, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

La 1/4 de l'intérêt indivis de chacune des successions ci-dessus à la propriété comme suit décrit, à savoir:

L'îlet No 824, autrefois No 31, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Tricou, Déléry, Roman et Derbigny.

Cette propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer pour l'acte de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire.

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 127 rue Carondelet.
Phone Main 2268.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

Lionel M. Ricau

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Attrayant.

No 1715 rue Colombus.

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de Paul Trevigne Jr.

No 84,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 13 mai 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 24 juin 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1715 rue Columbus), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet No 17 maintenant No 763, borné par les rues Columbus, Roman, Derbigny et Laharpe, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Columbus sur 157 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Adjacent à et formant une partie et un terrain couvert dans le fond mesurant environ 32 pieds sur 49 pieds, lequel est une partie du lot contigu duquel une portion a été vendue mesurant 32 pieds sur 108 pieds comme il est démontré par un acte passé pardevant J. H. Forcelle, notaire, le 16 mai 9 7.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec 8 0/0 d'intérêt sur le paiement différés, représentés par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, daté le jour de l'adjudication. Les taxes pour 1908 devant être payées par l'acquéreur et la portion du crédit devant être garantie par hypothèque usuelle et la clause d'assurance, lien de vendeur et privilège et la propriété vendu avec la stipulation de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets hypothécaires. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication; le loyer de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'à la signature de l'acte de vente.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.

Félix J. Dreyfous, avocat.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Bois de chêne. Bois de chêne.

JEUDI, LE 4 JUIN,

A 11 heures A. M.

A la M. L. & T. R. R. & S. S. Co. Dock, Gretna, Lne.,

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Conformément à la loi 167 de 1894 par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co. et pour le compte de qui il appartiendra, deux wagons de bois de chêne.

Car C & EI 85587 et car SF 11379 de Chatham, Lne, consigné à la Louisiana Export Lumber & Box Co, N. O., Lne.

Prenez le ferry de l'avenue Jackson, les docks sont en le fleuve, à deux lieues seulement le débarquement du ferry.

Termes—Comptant sur les lieux avant livraison

24 mai—24 31—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Contenu de la résidence No 183 rue Dublin.

Vendredi le 5 juin à 11 heures a. m. Succession de Dora Hemmeling.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Pour un partage je procéderai à vendre comme ci-dessus le mobilier suivant:

Elégant ameublement de salon, amen le mat de chambre, etc., d'après l'inventaire sur gistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

26 mai—26 31—juin 5

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

Pour le compte de qui il appartiendra.

La I. C. R. R. Co. fera vendre au plus haut enchérisseur au "Stuyvesant Docks", dans l'entrepôt 30 section 443, à la tête de la rue Foucher, MERCREDI, le 3 juin 1908, à 11 heures A. M., un lot de bois de chêne pour construction Ex. cher I. C. 92673, conformément à la loi No 167 de la session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par des porteurs communs de tout fret non réclamé et régularisant la disposition du produit.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur.
Bureau No 739 rue Union.

23 mai—23 24—juin 3

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Simple, No 1631 Rue Fern.

Le Joli Cottage "Home", No 1635, Rue Fern.

Le Cottage Double Productif Nos 1535-1537 Rue Fern.

In re J. Christian Bittel et als vs les mineurs Helwick.

No 85,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu rendu et signé en Cour ouverte le 15 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés désirables comme suit, à savoir:

(1) Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No municipal 1835 rue Fern, dans l'îlet No 218 borné par les rues Fern, Burdette, Green, Birch, désignés par les numéros 1 et 2 dudit îlet, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains lots de terre dans le même district et îlet comme ci-dessus décrit, désigné par le numéro municipal 1631 rue Fern ledits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur.

(3) Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 191, borné par les rues Fern, Jeannette, Birch et Burdette, désignés par les Nos 15 et 16 dudit îlet et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 1535-1537 rue Fern.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans pour billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et tous les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente, et les actes de vente pardevant Art. Fricrichs, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE "HOME"

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, George G. Frederichs, Encanteur, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District Division C pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'îlet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin le 15 avril 1857, et déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un et deux ans ou en billets d'un an spécial garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; le loyer de la dite propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908; un dépôt de 10 0/0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

Freed & Clesi.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Giovanni Sciambra ou Sciambra et épouse.

Bâtisses productives en briques à trois étages No 529-541 rue Hopital, entre les rues Decatur et Chartres. A l'encan, juin le 9 juillet 1908 à midi

No 54,798, Cour Civile de District Division D

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI le 9 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1908 et signé le 25 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division D, la propriété ci-après sera vendue à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Quartier, et désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. N. Depouilly, janvier 1846, avec le privilège d'une allée en commun de lot et sept-huit pieds de largeur faisant face à la rue Hôpital. Ledit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt quatre (24) pieds de face à la rue Hôpital sur cent cinquante neuf (159) pieds neuf pouces et cinq huitièmes (5/8) sur la ligne gauche, laquelle ligne de division du lot désigné comme lot No 2 et cent cinquante neuf pieds huit pouces et trois huitièmes (159-8 3/8) sur la ligne qui le divise de ladite allée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en mois deux ans en portions égales chaque paiement subséquent divisé en trois parts égales représentées par des billets de leur ordre et portant 8 0/0 d'intérêt par an, avec toutes les clauses nécessaires, hypothèques, honoraires d'avocat et autres clauses, et le pacte de non aliénando.

L'acte de vente devant être passé pardevant U. Marinoni Jr notaire de cette paroisse aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit payer au dessus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908. L'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI, Encanteurs
et agents de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.

Guy M. Horner, avocat

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juin 5 9

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double et Terrains pour bâtir.

Bien situés dans le Troisième District.

Succession de Mme Catherine Clancy, épouse défunte de Frank B. Thrifi